

## **Le compte rendu de la séance du 12 mai.**

Crise du coronavirus oblige, l'aménagement de la salle a été modifié. Chaque conseiller est installé comme dans une classe d'école, mais sans banc. Les distances de sécurité sont respectées.

Les séances du Conseil de mars et avril ayant été supprimées pour cause de confinement, le Collège a dû prendre plusieurs décisions sous sa responsabilité. Elles doivent néanmoins être ratifiées par le Conseil, car elles sont normalement du ressort de ce dernier.

Sans surprise, ce Conseil de mai compte 82 points à l'ordre du jour. Mais personne ne veut le faire durer: parler avec un masque sur la bouche est un exercice désagréable, tout le monde en convient. Cette solution a pourtant été privilégiée par rapport à une séance en vidéoconférence, parce qu'avec 32 intervenants, plus de 2h de débats, des difficultés de connexion pour certains... c'était déconseillé.

Plusieurs membres du Conseil sont absents et se sont fait excuser, vu les circonstances.

A la demande du conseiller Nicolas Van Der Maeren, l'assemblée se lève pour une minute de silence en l'honneur d'André Obsomer, ancien secrétaire communal, et Jean Sablon, ancien échevin, décédés en mars.

Les représentantes de Kayoux annoncent qu'elles vont s'abstenir pour la plupart des points, car leur assemblée n'a pas eu l'occasion d'en discuter.

### **Logements d'urgence**

Le Conseil approuve le contrat de bail de l'ancienne conciergerie de Limauges - qui n'est plus utilisée à cette fin depuis quelque temps - avec le CPAS, qui le mettra à la disposition de Fedasil en tant qu'ILA (Initiative Locale d'Accueil). Un contrat de gestion de deux appartements de l'ancienne mégisserie est aussi approuvé, pour accueillir des personnes en difficulté en raison du confinement, en prévision de demandes à venir. La présidente du CPAS Marie-Pierre Lewalle confirme que les trois logements d'urgence du CPAS sont tous occupés à ce jour.

Le Conseil confirme la décision du Collège de mettre l'espace multisports du Buston à disposition de la Plateforme de soutien aux réfugiés, à titre précaire (pendant la période de confinement). La bourgmestre Julie Chantry informe que 8 à 10 personnes y sont logées depuis le mois d'avril, dans un hébergement de confinement, et que cela se passe très bien avec les riverains. Le conseiller Dominique Bidoul se soucie de l'accord préalable des pompiers. La bourgmestre précise qu'il y a eu accord de la police et qu'elle s'assurera de celui des pompiers.

Dans le cadre du projet européen "Sharepair", le Conseil approuve la convention Ville-Maison du Développement Durable en vue d'élaborer des stratégies et outils efficaces pour diminuer la quantité de déchets électriques et électroniques (en incitant et en facilitant la réparation des objets). Le montage est complexe. Le directeur financier a donné un avis favorable mais a précisé qu'il n'y avait pas de crédit prévu à cet effet. L'échevin des Finances

Philippe Delvaux rassure : les 40.000€ des 60.000€ nécessaires pour le démarrage seront prévus dans la première modification budgétaire de juin, en dépenses et recettes, car 100% subsidiés. Une personne a été recrutée à temps plein par la Maison du Développement Durable (MDD) pour ce projet.

Le conseiller Nicolas Van Der Maeren amuse le Conseil par une longue tirade en anglais, pour faire remarquer que les textes à consulter le sont dans la langue de Shakespeare.

L'échevin rassure encore: les partenaires sont bilingues français-néerlandais et maîtrisent également l'anglais. Il précise que tout cela est subsidié, y compris l'allocation d'une partie du temps de travail de la personne qui sera engagée à la Ville pour la participation citoyenne.

Le conseiller Jacques Otlet demande que soit acté le fait que cette opération sera à coût nul pour la Ville. Ce sera fait.

Une autre convention est ratifiée. Elle concerne l'application « Wallonie en poche » conclue avec la Province et l'InBW. Kayoux demande de clarifier le rôle de l'InBW, ce qui a le don de crispier les conseillers qui étaient présents lors de la réunion technique de préparation du Conseil (où toutes les réponses ont été données). Le conseiller Hadelin de Beer, représentant de la Ville à l'InBW, répète les explications déjà fournies. Ce qui n'empêchera pas Kayoux de s'abstenir sur ce point, comme sur les autres. La question de l'utilité des commissions de préparation fera l'objet d'une discussion ultérieurement, affirme le président de séance Cédric du Monceau.

#### **Police, entre autres**

Le point sur la prime pour l'acquisition d'un logement par les jeunes est reporté, suite à l'intervention du MR qui s'étonne de certains critères d'attribution.

Aucun problème par contre (moins l'abstention de Kayoux), pour confirmer le règlement de police visant à pouvoir utiliser les Sanctions Administratives communales (SAC) pour faire respecter les mesures de confinement.

Il est ensuite proposé une délégation du Conseil en faveur du Collège et du chef de corps de la police pour la gestion des dépenses de la Zone de police pour un montant maximum de 15.000€ (la circulaire permet un maximum de 30.000€). Kayoux s'en inquiète, entre autres pour des questions de transparence. Le conseiller Nicolas Van der Maeren monte au créneau pour expliquer qu'il préfère la clarté à la transparence et qu'il est plus satisfait d'une vue d'ensemble lors d'un budget ou d'un compte qu'au cas par cas, sans perspectives. Accord de la majorité et du groupe OLLN2.0.

Suite à la pandémie, il a fallu trouver une solution informatique en urgence pour permettre le télétravail des agents de la Zone de police, tout en assurant la sécurisation des données. Cela a été fait via l'adhésion à un contrat-cadre que le Conseil doit valider. Le Conseil valide également le lancement du marché de remplacement de certains PC de la Zone. Approbation, moins l'abstention de Kayoux.

De nombreux points techniques, qui ont pu être évoqués lors de la réunion de préparation, sont approuvés sans discussion. Ainsi: l'augmentation de 28€ pour la ristourne sur la

consommation d'eau et d'électricité pour les familles à revenus modestes, un crédit supplémentaire de 2.000€ pour la ristourne sur le montant de la facture d'eau aux chefs de familles nombreuses (aides complémentaires en raison du Covid-19)...

### **Navajo, laboratoire de mobilité**

Gros sujet de débat: le projet NAVAJO. Il s'agit d'expérimenter un service de transport à la demande et une navette autonome, sur le territoire de Louvain-la-Neuve. Ce laboratoire sera mené avec de nombreux partenaires, en 2021 (TEC, Wallonie, Province, InBW, UCLouvain, CBTC...).

La discussion sur le fond a déjà eu lieu au Conseil de mars 2019. L'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes explique que les délais stricts imposés par la Wallonie, la complexité du projet, les retards dus aux circonstances actuelles, l'incertitude quant au report possible des délais, justifiaient l'urgence de la décision par le Collège. Ce dernier demande de confirmer ses décisions. La majorité approuve, Kayoux vote contre, OLLN2.0 s'abstient.

A la question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux renoncer à ce projet vu les difficultés financières à venir (dues à la pandémie), la bourgmestre affirme que, s'il faudra en effet revoir le Programme Stratégique Transversal et certains budgets, on ne peut pas laisser tomber des projets qui lient de nombreux partenaires et des budgets déjà engagés.

### **Coronavirus: le point**

En fin de séance, la bourgmestre fait le point sur la situation "coronavirus". La Ville a continué à travailler (au maximum en télétravail), la situation va progressivement revenir à la normale dans les différents services. Elle signale qu'un montant de 500.000€ a été dégagé pour aider les citoyens et les commerces/horeca touchés par la crise ; les règlements qui permettront la mise en œuvre de ces montants seront présentés au Conseil de juin. Elle ajoute que la police a dressé environ 500 PV, depuis le début du confinement, et a surtout fait un travail de pédagogie envers les citoyens.

Le conseiller Dominique Bidoul est rassuré quant à l'organisation d'horaires décalés pour le personnel.

La conseillère Raphaële Buxant s'inquiète de la réouverture des marchés. Le Collège aurait voulu pouvoir le faire, mais la circulaire était formelle, il est explicitement interdit de les ouvrir à ce jour (NDLR: la situation a changé en date du 18 mai).

Une page Facebook a été ouverte pour multiplier les canaux d'information, en collaboration avec la Gestion Centre-Ville (GCV), ASBL subsidiée par la Ville, qui a pu dégager un peu de son temps pour aider la Ville à se lancer sur les réseaux sociaux.

La présidente du CPAS Marie-Pierre Lewalle précise que le Centre a toujours été ouvert, moyennant les précautions recommandées. Toutes les crèches ont rouvert, les aides familiales ont continué à travailler et les titres services ont repris. Elle rappelle avec insistance que le CPAS est ouvert à toute personne dans le besoin, et qu'il est important d'y faire appel avant de couler sous les dettes.

La bourgmestre Julie Chantry conclut par un vibrant merci aux membres de l'administration communale pour tout le travail qu'ils ont fourni pendant cette période difficile. Il est suivi par les applaudissements de tous les conseillers.

Le conseiller Vincent Malvaux, médecin, insiste sur l'importance de mettre les gens en confiance, pour rompre l'isolement social et encourager à consulter (que ce soit au plan médical, social ou administratif) afin d'éviter un effet "boomerang" catastrophique. Il remercie le Collège d'avoir permis à ce Conseil de se tenir « en présence physique » en respectant scrupuleusement les règles de sécurité, car c'est un signal fort pour l'ensemble de la population.